



BRUXELLES PATRIMOINES

Décembre 2018 | N° 029

Dossier **LES INTÉRIEURS HISTORIQUES**

Varia LA RESTAURATION DU *CHEVAL MARIN*
L'ŒUVRE DE L'ARCHITECTE FRANÇOIS VAN MEULECOM
LES ENTRETIENS DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

ACTUALITÉ



Le Service public régional Bruxelles Urbanisme et Patrimoine s'est doté d'une nouvelle identité visuelle qui inclut la dénomination générique « urban.brussels ». Cette dénomination intègre toutes les dimensions de la ville, son urbanisme et son patrimoine. Les adresses électroniques de vos correspondants ont également adopté la forme « @urban.brussels » et vous pouvez désormais nous retrouver en ligne sur www.urban.brussels.

En outre, suite à la VI^e réforme de l'État, la « Direction des Monuments et Sites » a changé de dénomination pour devenir la « Direction du Patrimoine culturel », exprimant

[A. de Ville de Goyet, 2018 © urban.brussels]



plus complètement les compétences régionales en matière de patrimoine architectural, archéologique, mobilier, naturel et immatériel.

Enfin, depuis le 19 novembre 2018, nos services se sont installés au cœur de la ville, Mont des Arts 10-13, à 1000 Bruxelles.

Travaux aux biens protégés en Région de Bruxelles-Capitale

Les propriétaires d'un bien d'exception participent au rayonnement culturel de la Région. Réaliser des travaux à un tel bien, classé ou inscrit sur la liste de sauvegarde, amène à relever de beaux défis mais fait aussi l'objet de droits et d'obligations.

Une nouvelle brochure éditée par urban.brussels présente les principaux principes appliqués par la Direction du Patrimoine culturel et donne quelques directives et informations pratiques pour la réalisation de travaux à des biens protégés en Région de Bruxelles-Capitale.

Vous pouvez télécharger cette brochure sur le site web www.patrimoine.brussels.

GM



L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL

Laeken

L'inventaire du patrimoine architectural de l'Extension Nord de la Ville de Bruxelles, qui comprend notamment l'ancienne commune de Laeken, a été entamé en 2016. Mises en ligne en 2018, les trois premières zones inventoriées concernent les quartiers dits de l'Allée Verte et Marie-Christine, ainsi que l'ancien noyau villa-geois de Laeken.

La première zone est délimitée par les bassins Beco et Vergote à l'ouest et les lignes de chemin de fer de la gare du Nord à l'est. Initialement situé à cheval sur les territoires de Molenbeek-Saint-Jean, Laeken et Schaerbeek, ce quartier populaire et industriel urbanisé au cours du XIX^e siècle a subi une refonte complète au cours des années 1960-1970 dans le cadre du plan Manhattan. Largement rasé pour laisser la place à un centre d'affaires à l'américaine, le « quartier nord » dut toutefois attendre la fin du XX^e siècle pour faire l'objet d'une revitalisation.



Vue du bassin Vergote et de Laeken depuis le World Trade Center (© ARCHistory / APEB, 2016).

La deuxième zone concerne les artères ouvertes dans les années 1870-1880 aux abords de la rue Marie-Christine, mêlant habitations néoclassiques et complexes industriels, ainsi que le quartier bourgeois qui s'est développé avant et après la Première Guerre mondiale au sud de la rue Léopold Ier, suite au percement du boulevard Émile Bockstael.

Quant au troisième quartier, il s'agit de l'ancien village de Laeken, centré sur l'église Notre-Dame et son cimetière. Il inclut notamment les ancestrales drève Saint-Anne et rue des Palais Outre-Ponts, mais aussi un ensemble d'artères aménagées dans les années 1900 autour du square Prince Charles, dotées d'un intéressant bâti éclectique.

L'inventaire de Bruxelles Extension Nord se poursuit actuellement avec l'étude de la zone du canal, ainsi que du reste de l'ancien territoire laekenois, en ce compris les sites du Heyssel et de l'hôpital Brugmann ou encore la Cité Modèle et celle du Verregat. Le résultat de cette inventori- sation sera mis en ligne en 2019.

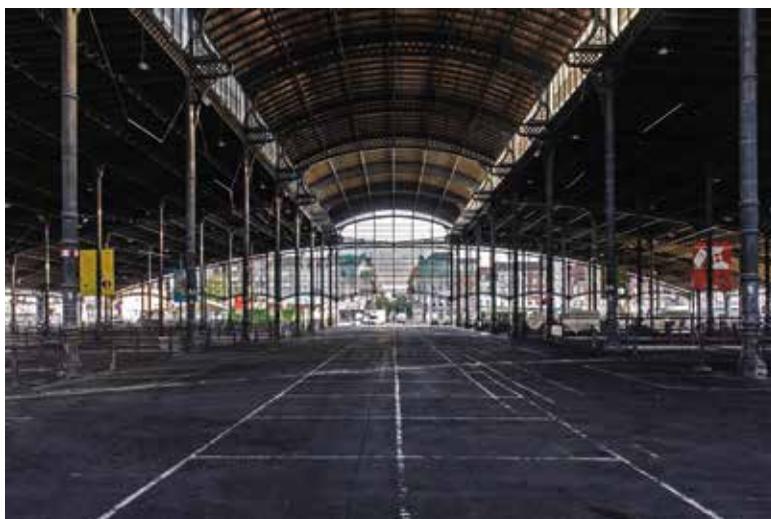
CHANTIERS DE RESTAURATION

Première phase de la restauration du marché couvert des abattoirs d'Anderlecht

Le marché aux bestiaux couvert de Cureghem fait partie du complexe des abattoirs conçu par l'architecte Tirou à la fin du XIX^e siècle et inauguré en 1890. D'une superficie d'un

hectare, la construction en acier présente un plan carré et repose sur une trame régulière de colonnes en fonte. Classée comme monument depuis le 8 août 1988, la halle sera entièrement restaurée au cours des prochaines années. Cette restauration, à l'initiative de la SA Abattoir, est dirigée par le bureau d'architectes T.ar.S et accompagnée par la Direction du Patrimoine culturel.

L'étude préalable à la restauration a déjà documenté à la fois l'évolution historique, les techniques et matériaux de construction ainsi que sa stabilité. Les pathologies et problèmes structurels ont par ailleurs été méticuleusement examinés afin de déterminer les méthodes d'interventions les plus adéquates. Il s'avère que les principales dégradations résultent du tassement des caves, provoquant un déplacement des colonnes, notamment celles situées en périphérie. De plus, il est apparu que la fonte n'était pas d'une qualité optimale, ce qui, conjugué à l'infiltration d'eau, est à l'origine du mauvais état de conservation des colonnes. La combinaison de ces aspects a provoqué le sectionnement de nombreuses colonnes.



Marché couvert des abattoirs (A. de Ville de Goyet, 2018 © urban.brussels).

TV

Outre la réparation et la restauration, une amélioration de la structure portante s'impose afin de parvenir à un résultat durable. Les colonnes périphériques seront remplacées par de nouveaux exemplaires en fonte, plus résistants, présentant un aspect identique à celles d'origine ; les chapiteaux décoratifs pourront, quant à eux, être récupérés et replacés au sommet des nouvelles colonnes. De cette manière les colonnes conserveront leur fonction structurelle, architecturale et décorative. Les façades avant et arrière seront également restaurées et consolidées. Les vitrages, qui avaient été retirés en 2003 pour des raisons de sécurité, seront remplacés par du nouveau vitrage de sécurité. Des annexes sans intérêt particulier, qui ont été ajoutées au fil du temps, seront démolies. Enfin, un accord de principe a été donné pour clore cette campagne de restauration par le placement d'un film solaire sur le toit des halles, un investissement durable qui subviendra à une partie des besoins en électricité des abattoirs.

La première phase de la restauration, qui en comprendra huit au total, s'est achevée en octobre 2018. Il s'agissait de la consolidation et de l'étaillage de la construction métallique en vue de démonter et de restaurer les colonnes dans l'atelier. Les contreventements temporaires (tirants et portiques) doivent garantir la stabilité de la construction pendant les travaux et la sécurité des usagers et visiteurs, car le marché couvert restera ouvert pendant toute la durée des travaux. Pour cette première phase, la Région a octroyé une subvention de quelques 140.000 € (40 % du coût total des travaux). Les études préalables ont également été

subventionnées (pour un montant d'environ 200.000 €).

Restoration des vitraux de la maison communale de Schaerbeek

La maison communale de Schaerbeek a été construite entre 1884 et 1887 selon les plans de l'architecte Jules-Jacques Van Ysendijck. Suite à un incendie ravageur en 1911, cet édifice de style néo-Renaissance flamande a été restauré et agrandi par Maurice Van Ysendijck. Les vitraux, également détruits lors de l'incendie, ont pu être reconstitués à l'identique par les maîtres-verriers de Contini (qui avaient aussi réalisé les premiers vitraux) et Baes, grâce aux cartons dessinés par J.-J. Van Ysendijck. Les vitraux de l'escalier d'honneur et des salles du collège, des mariages et du conseil sont de leur main. Les vitraux des nouvelles ailes de la maison communale ont été conçus par l'atelier Colpaert « dans le même esprit » que les vitraux du bâtiment d'origine. Cet atelier s'est notamment chargé des lanterneaux de la salle des guichets, des vitraux des cages d'escaliers publiques et ceux des bureaux du bourgmestre, du secrétaire communal et des échevins.

Ce riche ensemble de vitraux de la maison communale de Schaerbeek, monument classé depuis 1995, a fait l'objet d'une restauration dans les règles de l'art. Après une phase d'étude préparatoire dressant un inventaire précis de l'historique, de l'état de conservation et des dégâts, les vitraux ont été démontés et transportés dans l'atelier de restauration où ils ont été nettoyés et réparés. Les lacunes ont été complétées et les vitraux fortement déformés ont



(A. de Ville de Goyet, 2018 © urban.brussels).

été redressés et remis sous plomb. Les calibres cassés ont été recollés, doublés ou réparés au moyen de petits plombs. Quelques vitraux originaux qui avaient été stockés dans les caves de la maison communale, ont pu être replacés à leur emplacement initial.

Ce chantier de restauration a été entrepris à l'initiative de l'administration communale de Schaerbeek et s'est déroulé entre 2016 et l'automne 2018, sur base du permis unique délivré le 17 février 2015. Réalisés sous la direction du bureau Dulière Architecture D+Partners, les travaux ont été accompagnés par la Direction du Patrimoine culturel. La Région a subsidié 80% du coût de toute l'opération pour un montant de plus d'1.100.000 d'euros et d'environ 16.000 euros pour l'étude préliminaire.

Aujourd'hui, la maison communale est à nouveau baignée dans la magnifique lumière que laissent généreusement pénétrer ces précieux vitraux d'art.

GM

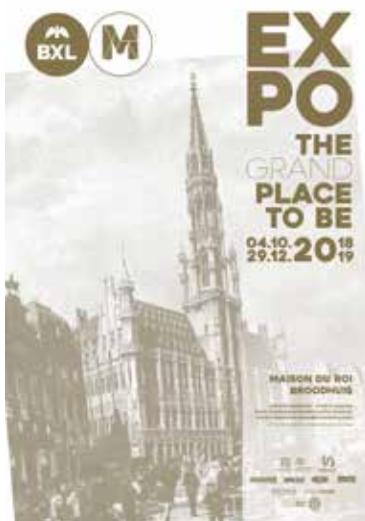
EXPOSITION

The Grand Place to be

Tour à tour lieu d'échanges commerciaux, théâtre de tensions politiques entre les pouvoirs en place, décor des festivités de tout ordre, attraction touristique majeure, la Grand-Place de Bruxelles constitue, à juste titre, le plus célèbre ensemble urbain de la Région de Bruxelles-Capitale. Le faste de son architecture s'y déploie sur ses façades ornées à profusion.

À l'occasion de la commémoration du 20^e anniversaire de l'inscription de la Grand-Place de Bruxelles sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, une exposition est organisée autour de la statue monumentale du saint Michel, girouette du XV^e siècle descendue de la flèche de l'hôtel de Ville en 1993. Cette exposition aborde de nombreuses thématiques en relation avec l'histoire, l'architecture, la sauvegarde et la mise en valeur de la Grand-Place. Elle constitue l'occasion de présenter une sélection d'œuvres d'art, de documents d'archives et d'objets archéologiques dont une grande part, issus des réserves d'institutions culturelles ou de collections privées, n'a jamais été exposée. Les chantiers de restauration y sont également mis à l'honneur grâce à des documents de travail, des photographies de chantier, de l'outillage et des objets originaux issus des façades.

À l'occasion de cette exposition exceptionnelle, un numéro hors-série de la revue *Bruxelles Patrimoines* vient de paraître sous le titre « La restauration d'un décor d'exception. Les façades de la Grand-Place ». Ce



numéro présente un compte-rendu des 20 ans de travaux de restauration des façades des maisons de la Grand-Place. Il reflète les importants moyens, tant sur le plan scientifique qu'au niveau des réalisations concrètes et des investissements financiers, que la Ville de Bruxelles, avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale, a déployé pour assurer la restauration de cet ensemble architectural exceptionnel et en garantir la conservation pour l'avenir. Il synthétise le fruit d'un travail intense qui, loin de se limiter au simple suivi d'un chantier, a été épaulé par un ensemble d'études préalables, de relevés *in situ* et d'analyses scientifiques pour établir une véritable philosophie de restauration.

Exposition accessible du 4 octobre 2018 au 29 décembre 2019 (du mardi au dimanche de 10h à 17h) à la Maison du Roi (Grand-Place – 1000 Bruxelles). Entrée gratuite (expérience réalité virtuelle 2 €)

Numéro hors-série de *Bruxelles Patrimoines* : 15€

MESURES DE PROTECTION

Décisions prises par le Gouvernement jusqu'au 31 octobre 2018

Classements définitifs

21/03/2018

Immeubles à front de rue

Classement de la totalité comme ensemble
rue des Bogards 34-36-38 et 40
Bruxelles

26/04/2018

Ancienne abbaye Saint-Jacques sur Coudenberg

Classement de certaines parties comme ensemble
rue de Namur 4,6,8,10-12
Bruxelles

17/05/2018

Ancienne pharmacie Kusnick

Classement de certaines parties comme monument
rue de Louvain 22-24
Bruxelles

31/05/2018

Villa Les Iris

Classement de la totalité comme monument
avenue de Tervueren 28
Etterbeek

28/06/2018

Ancien abri anti-aérien

Classement de la totalité comme monument
place du jeu de Balle
Bruxelles

05/07/2018

Avenue Huart-Hamoir

Classement de certaines parties comme site
Schaerbeek

Classement

14/06/2018

Cafés *Le Laboureur et La Ruche*

Classement de certaines parties
comme monument
boulevard Jamar 1a-1b
Saint-Gilles

12/07/2018

Ancien abri-hôpital

Classement de la totalité comme
monument
Site de la gare de formation de
Schaerbeek (à la hauteur de la rue
Ranson)
Bruxelles

18/10/2018

Ancienne maison *Hayoit*

Classement de certaines parties
comme monument
chaussée de Louvain 56 / rue de la Val-
lon 35
Saint-Josse

Liste de sauvegarde

22/02/2018

Ancienne résidence du *Val des Fleurs*

Inscription sur la liste de sauve-
garde de la totalité comme monu-
ment
avenue du Roi Albert 88
Berchem-Sainte-Agathe

28/06/2018

Cerisier (*Prunus cerasifera*)

Inscription sur la liste de sauve-
garde comme site
avenue de l'Armée 110
Etterbeek

28/06/2018

Epicea commun (*Picea abies*)

Inscription sur la liste de
sauvegarde comme site
avenue Orban 161
Woluwe-Saint-Pierre

À PARAÎTRE

BRUXELLES PATRIMOINES 030
AVRIL 2019
LE BÉTON

**LA REVUE BRUXELLES PATRIMOINES EST VENDUE EN LIBRAIRIE
10 € sauf numéro double à 20 € OU PAR ABONNEMENT.**

SI VOUS SOUHAITEZ VOUS ABONNER POUR L'ANNÉE 2019 (deux numéros simples et un numéro double), merci de verser la somme de € 29 sur le compte BE 31 0912 3109 5455/BIC GKCCBEBB (au nom de la Direction du Patrimoine culturel) avec la mention « revue *Bruxelles Patrimoines* » et les nom et prénom et adresse complète du (de la) bénéficiaire.



Rejoignez-nous sur Facebook
(www.facebook.com/BruxellesPatrimoinesErfgoedBrussel).

ADDENDUM ICONOGRAPHIQUE

Références utiles des documents conservés au Centre de documentation BDU, publiés dans ce numéro*.

p. 004-005:

p. 004 : X102525* ; p. 005 : OM2019_02_001

p. 006-023:

p. 006: JP2016_067 ; fig. 9: CE2019_014.;

21b: JP2016_066

p. 024-033 :

fig. 3: X105995* ; fig. 4: X105935-X105940* ;

fig. 5: X102524* ; fig. 6: X102434* ; fig. 7:

X119948* ; fig. 8: X111390* ; fig. 9: X110802* ;

fig. 10: X110822* ; fig. 11: X113923* ; fig. 12:

X114680* ; fig. 13: X117248* ; fig. 14: X118917*

p. 034-039 :

p. 36: OM2018_88_013 ; OM2018_88_014 ;

OM2018_88_002 ; p. 37: OM2018_88_018 ;

OM2018_88_004 ; p. 38: OM2018_88_006 ;

OM2018_88_09

p. 078-087 :

p. 078 - 087 ; fig. 1: OM2018_77_007 ;

fig. 3a: / ; fig. 3b: Foto5349 ; fig. 4a:

20141106_150528 ; fig. 4b: OM2015_21_045 ;

fig. 4c: OM2015_21_017 ; fig. 4d:

OM2015_21_043 ; fig. 5a: OM2018_155_0005 ;

fig. 5b: OM2018_155_0002 ; fig. 6a:

Foto5351 ; fig. 6b: 20141016_141525 ; fig. 6c:

OM2015_21_031 ; fig. 7a: 20180424_150031 ;

fig. 7b: Foto3408 ; fig. 7c: 20140828_144214 ;

fig. 7d: P1020788 ; fig. 8a: Foto3412 ;

fig. 8b: 20141016_140308 ; fig. 8c:

20140328_091532 ; fig. 8d: 20150313_112609 ;

fig. 9a: Foto5345 ; fig. 9b: Foto5344 ; fig.

9c: Foto5953 ; fig. 10a: Foto3956 ; fig. 10b:

OM2015_21_060 ; fig. 11: P1020739 ; fig. 12a:

20141106_142521 ; fig. 12b: P1020737 ; fig.

13a: Foto5930 ; fig. 13b: 20140328_092631 ;

fig. 13c : OM2015_21_033

p. 088-095 :

p. 096 - 103 :

fig.9: OM2018_81_030

p. 104 - 107 :

p. 107: P1010054

p. 108-109 : néant

p. 110-121 : p. 110 : OM2018_80_003 ;

p. 122 - 137 : p.122 : 11900189_0032_

P01 ; fig. 4a : 10700038_0014_

P03 ; fig. 4b : 11900070_0028_P03 ;

fig.5a : 11900176_0066_P06 ; fig. 5b :

11900176_0066_P09

p.136 (de haut en bas et de gauche à droite):

11801075_0156_P01 ; 11900178_0024_P01 ;

10501820_0055_P01 ; 10501720_0026_P01 ;

11900189_0032_P01 ; 11900189_0033_P01

p.137 (de droite à gauche et de haut en bas) :

10501710_0110_P01 ; 11900189_0011_P01 ;

10006024_0047_P01 ; 10700038_0014_P02 ;

10801110_0001_P01 ; 11900070_0028_P01 ;

10700274_0052_P02 ; 11801352_0049_P02 ;

11801352_0051_P01 ; 10700380_0030_P01 ;

11900004_0250A_P01 ; 11900106_0113_

P01 ; 10801219_0035_P06 ; 10801172_0012_

P01 ; 1000380_0097_P01 ; 10801039_0002_

P01 ; 10700331_0074_P01

p. 138 - 143 :

p. 138: 1598 ; p. 139 : 1645 ; p.141 : X118802* ;

p. 142 : X118940*

p. 144 -155 :

p. 145 : ABrandelet-03** ; p. 146 :

D.Moyaerts 03** ; p. 147 : EWeytens** ;

p. 148 : FDubois02** ; GCapieau** ;

Genjolras02** ; Jxhonneux** ; p. 150 :

KHellemans2** ; LMangiat04** ; p. 152 :

MazyLi03** ; Msegura3** ; PBrunellière02** ;

p. 153 : NNBausier03** ; p. 154 :

rpessemier4**

p. 156 -160 :

p. 156: OM 2019-02_0002 ; p. 157 : OM 2018-

134_0008 ; p. 58: OM2018_83_009

* Les références aux documents commandés par la Région, conservés à l'IRPA et également disponibles au centre de documentation de Bruxelles Urbanisme et Patrimoine

** Concours de photographies organisés par la DPC (références provisoires)

COLOPHON

COMITÉ DE RÉDACTION

Stéphane Demeter, Paula Dumont,
Pascale Ingelaere, Murielle Leseque,
Griet Meyfroots, Cecilia Paredes et
Brigitte Vander Bruggen

RÉDACTION FINALE EN FRANÇAIS

Stéphane Demeter

RÉDACTION FINALE EN NÉERLANDAIS

Paula Dumont et Griet Meyfroots

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Murielle Leseque

COORDINATION DE L'ICONOGRAPHIE

Cecilia Paredes

COORDINATION DU DOSSIER

Paula Dumont et Pascale Ingelaere

AUTEURS/COLLABORATION

RÉDACTIONNELLE

Werner Adriaenssens, Manuela Core,
Lise Cuykens, Emmanuelle de Sart,
Paula Dumont, Vincent Heymans,
Isabelle Leroy, Griet Meyfroots,
Christophe Mouzelard, Constantin Pion,
Coralie Smets, Christian Spapens, Guido
Stegen, Anne Van Loo, Ann Verdonck,
Tom Verhofstadt

TRADUCTION

Gitracom, Data Translations Int.

RELECTURE

Martine Maillard, Anne Marsaleix
et le comité de rédaction

GRAPHISME

Polygraph'

CRÉATION DE LA MAQUETTE

The Crew communication sa

IMPRESSION

IPM printing

DIFFUSION ET GESTION DES

ABONNEMENTS

Cindy De Brandt,
Brigitte Vander Bruggen.
bpeb@urban.brussels

REMERCIEMENTS

Sait Kóse, Francis Metzger,
Marie-Françoise Plissart,
Augustin Sjaens, la famille Speidel,
Philippe et Marinette Tereleer

ÉDITEUR RESPONSABLE

Bety Waknine, directrice générale,
urban.brussels (Service public régional
Bruxelles Urbanisme & Patrimoine)
Mont des Arts 10-13, 1000 Bruxelles

Les articles sont publiés sous la
responsabilité de leur auteur. Tout droit
de reproduction, traduction et adaptation
réservé.

CONTACT

Direction Patrimoine culturel
Mont des Arts 10-13, 1000 Bruxelles
www.patrimoine.brussels
bpeb@urban.brussels

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Malgré tout le soin apporté à la
recherche des ayants droit, les éventuels
bénéficiaires n'ayant pas été contactés
sont priés de se manifester auprès de
la Direction Patrimoine culturel de la
Région de Bruxelles-Capitale.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ACF – Archives communales de Forest
ACI – Archives communales d'Ixelles
AML – Archives et Musée de la
Littérature, Bruxelles
AVB – Archives de la Ville de Bruxelles
CIDEP – Centre d'Information, de
Documentation et d'Étude du Patrimoine
ENSAV – École nationale supérieure des
arts visuels
KIK-IRPA – Koninklijk Instituut voor het
Kunstpatrimonium / Institut royal du
Patrimoine artistique
MRAH – Musées royaux d'Art et
d'Histoire
RIBA – Royal Institute of British
Architects

ISSN

2034-578X

DÉPÔT LÉGAL

D/2019/6860/006

*Dit tijdschrift verschijnt ook in het Nederlands
onder de titel «Erfgoed Brussel».*

Déjà paru dans Bruxelles Patrimoines

001 - Novembre 2011
Rentrée des classes

002 - Juin 2012
Porte de Hal

003-004 - Septembre 2012
L'art de construire

005 - Décembre 2012
L'hôtel Dewez

Hors série 2013
Le patrimoine écrit notre histoire

006-007 - Septembre 2013
Bruxelles, m'as-tu vu ?

008 - Novembre 2013
Architectures industrielles

009 - Décembre 2013
Parcs et jardins

010 - Avril 2014
Jean-Baptiste Dewin

011-012 - Septembre 2014
Histoire et mémoire

013 - Décembre 2014
Lieux de culte

014 - Avril 2015
La forêt de Soignes

015-016 - Septembre 2015
Ateliers, usines et bureaux

017 - Décembre 2015
Archéologie urbaine

018 - Avril 2016
Les hôtels communaux

019-020 - Septembre 2016
Recyclage des styles

021 - Décembre 2016
Victor Besme

022 - Avril 2017
Art nouveau

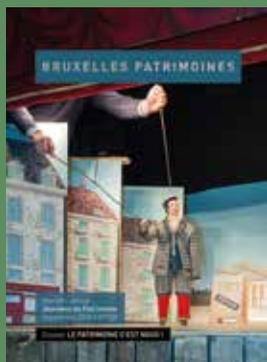
023-024 - Septembre 2017
Nature en ville

025 - Décembre 2017
Conservation en chantier

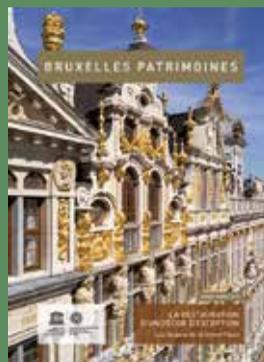
Derniers numéros



026-027 - Avril 2018
Les ateliers d'artistes



028 - Septembre 2018
Le Patrimoine c'est nous !



Hors-série - 2018
La restauration
d'un décor d'exception



urban
.brussels

BUP BRUXELLES URBANISME ET PATRIMOINE
BSE BRUSSEL STEDENBOUW EN ERFGOED

10 €



ISBN 978-2-87584-175-9